



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 décembre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 décembre 2005

**Fourniture de produits de traitement de l'eau potable - usine du  
Vivier**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005**

DELIBERATION D20050531

**Eau**

**Fourniture de produits de traitement de l'eau potable - usine du  
Vivier**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

L'alcool éthylique (C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH) est utilisé dans la dénitrification biologique des eaux brutes destinées à la consommation humaine, pour respecter la norme de 50 mg/l de nitrates en sortie de traitement. Les nitrates de l'eau sont transformés en azote et oxygène par des bactéries, leur métabolisme nécessitant notamment pour cette transformation un apport de carbone qui est fourni par l'alcool éthylique.

Le marché de fourniture de « produit de traitement de l'eau potable (usine des eaux du Vivier) alcool éthylique », est un marché à bons de commande avec plusieurs titulaires en application de l'article 71 IV du Code des Marchés Publics.

En effet, la forte volatilité des prix du produit objet du marché ne permettant pas la fixation de montants sur lesquels le maître d'ouvrage puisse s'engager, un marché à bons de commande est attribué sans minimum ni maximum à plusieurs titulaires qui seront remis en compétition pour l'attribution des bons de commande.

Dans le cadre la consultation par appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 9 décembre 2005 pour procéder à la désignation des attributaires. Il s'agit de :

- A.P.C. - 53, quai Deschamps, 33 100 BORDEAUX
- BRENNTAG – 14, route du Plessis Bouchet, 44 802 SAINT HERBLAIN

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres à A.P.C. et BRENNTAG.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés.

La dépense est imputée au budget Régie de l'eau - chapitre 60, compte 6062

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)